



© Wilmotte & Associés Architectes

LE GRAND PALAIS ÉPHÉMÈRE

DOSSIER DE PRESSE
octobre 2020



sommaire

3.
introduction

4.
le projet architectural conçu par Jean-Michel Wilmotte
l'exigence environnementale au cœur du projet **4.**
une insertion réussie sur le site emblématique du Champ-de-Mars **5.**
une structure modulaire et rapide à monter **6.**

7.
une mutualisation vertueuse Rmn-Grand Palais / Paris 2024

8.
les grands événements accueillis par le Grand Palais Éphémère

9.
le modèle économique

9.
l'architecte : Wilmotte & Associés

10.
le concessionnaire : GL events

11.
les grandes étapes du projet

12.
montage du Grand Palais Ephémère

13.
visuels presse

contact presse :
Réunion des musées nationaux - Grand Palais
254-256 rue de Bercy
75 577 Paris cedex 12

Florence Le Moing
florence.le-moing@rmngp.fr

[@Presse_RmnGP](#)

introduction



© Wilmotte & Associés Architectes

Le Grand Palais Éphémère, bâtiment provisoire de 10 000 m², porté par la Réunion des musées nationaux - Grand Palais et Paris 2024, s'installera sur le Champ-de-Mars au début de l'année 2021 et jusqu'à l'issue des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. Il est conçu par l'agence Wilmotte & Associés et réalisé par la société GL events.

Destiné à accueillir pendant la rénovation du Grand Palais les grands événements d'art, de mode et de sport habituellement organisés dans la Nef, parmi lesquels la FIAC, le Saut Hermès et les défilés de Chanel, il abritera également des manifestations culturelles et artistiques conçues par la Rmn - Grand Palais. L'accueil de ces événements dans un lieu central et prestigieux de la capitale pendant la période des travaux du Grand Palais, permettra de garantir leur succès ainsi que la préservation de la place de Paris comme capitale mondiale de l'art et de la culture.

Puis, une fois ses travaux de rénovation achevés, le Grand Palais accueillera à l'été 2024 les épreuves d'escrime et de taekwondo des Jeux Olympiques, pendant que le Grand Palais Éphémère abritera les compétitions de judo et de lutte.

Installé sur le plateau Joffre du Champ-de-Mars, le Grand Palais Éphémère s'inscrit dans l'histoire de ce site, réactivant la place qu'il a tenue lors des grandes Expositions Universelles du XIX^e et du début du XX^e siècle. Le parti architectural de la charpente courbe en double voûte confère au bâtiment une typologie à l'échelle du Champ-de-Mars et s'insère parfaitement sur ce site prestigieux.

La Rmn - Grand Palais et Paris 2024 ont souhaité faire du Grand Palais Éphémère un projet exemplaire en termes de sobriété et de respect de l'environnement, qui devra révéler, au travers des manifestations internationales qui y prendront place, mais aussi au travers de son architecture et de sa conception, les aspirations culturelles, environnementales et sportives de notre temps.



© Wilmotte & Associés Architectes (détail)

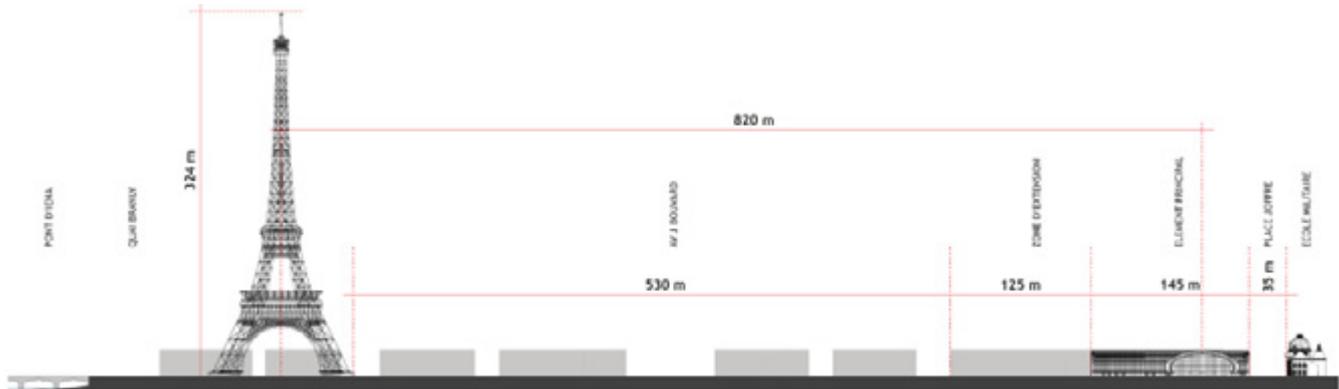
Matériaux durables et structure arquée dialoguent ainsi pour proposer une construction en phase avec les aspirations environnementales de notre époque.

Les objectifs d'optimisation conjuguent le caractère temporaire de la structure et le faible impact qu'elle aura sur son environnement. Ces objectifs sont à plusieurs niveaux :

- une optimisation des matériaux utilisés : le profil des arches structurelles fonctionnant en compression permet de minimiser la masse de bois utilisée
- la géométrie résultante de ces arcs permet d'offrir un volume utile couvert par une surface réduite de toiture
- la double peau proposée possède de fortes vertus non seulement acoustiques mais aussi thermiques et de ventilation, occasionnant de plus faibles dépenses énergétiques
- la réutilisation du bâtiment suite à son implantation sur le Champ-de-Mars au terme des quatre ans de son exploitation sur place est un engagement durable fort qui va au-delà des optimisations d'une construction neuve ; le projet est conçu comme une somme d'éléments modulaires qui pourront renaître sous de multiples nouvelles formes dans d'autres lieux.

A la fois historique et visionnaire, le Grand Palais Éphémère aspire ainsi à devenir partie intégrante de la dynamique du lieu pour la durée de son installation.

une insertion réussie sur le site emblématique du Champ-de-Mars



© Wilmotte & Associés Architectes

Le Grand Palais Éphémère s'installe sur le Champ-de-Mars suivant la tradition centenaire de ce lieu iconique, très lié, tout comme le Grand Palais, à l'histoire des Expositions universelles.

L'intégration urbaine et esthétique de la structure revêtait un enjeu majeur et l'objet architectural devait être au niveau que suppose le prestige du site qui l'accueille.

L'architecture de Jean-Michel Wilmotte se caractérise par un grand souci d'insertion dans le site et la sobriété de ses lignes tenues.

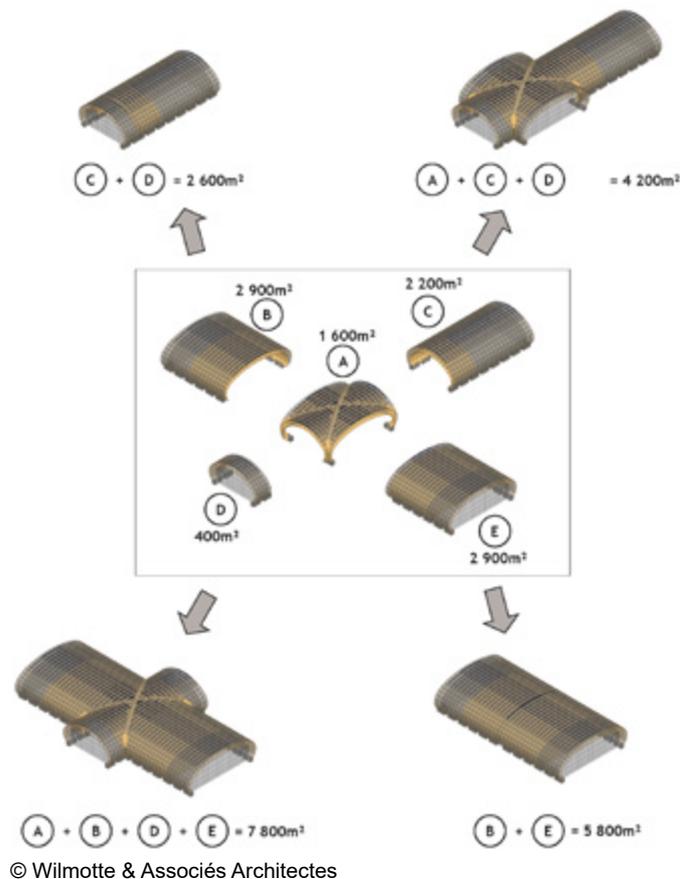
Respectant l'axe de composition du Champ-de-Mars, le bâtiment provisoire s'implante sur le plateau Joffre sans pour autant s'affirmer comme conclusion de celui-ci : culminant à 20 mètres, hauteur strictement nécessaire à son exploitation, il laisse l'École Militaire dominer 16 mètres plus haut.

Une attention particulière a été portée à la réduction des nuisances pour les riverains. Outre sa bonne intégration urbaine et paysagère, le Grand Palais Éphémère présente notamment des capacités très importantes d'isolation phonique grâce à la double peau qui possède de fortes vertus acoustiques.

Chaque année une structure additionnelle s'adjoindra ponctuellement à la structure principale pour permettre d'offrir à la FIAC et à Paris Photo une superficie d'environ 18 000 m².

Le Grand Palais Éphémère sera facilement accessible en transport en commun avec deux arrêts de bus à moins de 150 mètres et un arrêt de métro « Ecole militaire » à environ 300 mètres de l'entrée du public. Les modes de transport doux sont également pris en compte avec la création de stationnements vélos à proximité et avec la station *Vélib'* « École militaire - place Joffre ».

une structure modulaire et rapide à monter



La structure du bâtiment est conçue non seulement pour être modulaire et d'un montage rapide mais aussi pour pouvoir être réutilisée dans de multiples configurations suite à son démontage après les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

La charpente bois à double ossature cintrée sera composée d'éléments préfabriqués en atelier ; ce qui permettra un pré-assemblage de sections complètes de la structure.

Ces segments pré-assemblés seront dimensionnés pour un transport efficace par la route ou par voie fluviale afin d'écourter le montage sur site et de minimiser les nuisances locales :

- un jeu de pièces réduit compose la structure
- des éléments sont préfabriqués en atelier améliorant la rapidité d'exécution et la qualité du montage
- les éléments sont regroupés de façon compacte pour rationaliser la logistique de transport, par route ou voie fluviale
- les éléments préfabriqués une fois sur site sont assemblés entre eux, pour un montage rapide.

La structure présente une très forte modularité pour s'adapter à diverses configurations d'événements accueillis, en répondant au mieux aux attentes des organisateurs. Ses spécificités techniques garantissent la sécurité et le confort de ses futurs usagers.

Une mutualisation vertueuse Rmn - Grand Palais / Paris 2024

Pour la Rmn - Grand Palais, l'enjeu est d'assurer la poursuite des manifestations phares pour l'attractivité et le rayonnement culturel de Paris, accueillies chaque année dans la Nef du Grand Palais, dans des conditions garantissant le succès et la viabilité des événements et de maintenir vivants l'image et l'esprit du Grand Palais auprès des publics pendant la fermeture.

Le Grand Palais Éphémère est appelé à poursuivre son activité jusqu'en septembre 2024, pour accueillir plusieurs épreuves des Jeux.

Alors que le Grand Palais abritera les compétitions d'escrime et de taekwondo des Jeux Olympiques, le Grand Palais Éphémère accueillera, à quelques centaines de mètres de là, les épreuves de judo et de lutte, dans un cadre tout aussi prestigieux.

Paris 2024 a saisi cette opportunité, qui n'existait pas en phase de candidature, pour optimiser encore son concept. L'utilisation du Grand Palais Éphémère renforce en effet la dimension spectaculaire du projet et la compacité du concept Paris 2024. Cet équipement provisoire s'insère à proximité immédiate de sites comme les Invalides (tir à l'arc), le Grand Palais (escrime et taekwondo), la Tour Eiffel (beach volley, départ marathon, triathlon) et renforce ainsi la dimension unique d'un Paris comme parc olympique / paralympique.

Cette opportunité d'utilisation mutualisée du Grand Palais Éphémère par Paris 2024 et la Rmn-Grand Palais présente d'incontestables vertus écologiques et économiques, en permettant notamment de faire l'économie d'un site temporaire.

les grands événements accueillis par le Grand Palais Éphémère



© Wilmotte & Associés Architectes

Le Grand Palais Éphémère programme et exploite, parmi d'autres, les grands événements emblématiques du Grand Palais :

- Change Now
- Forum International Bois Construction
- Vente aux enchères Bonhams
- Art Capital
- Saut Hermès
- Art Paris
- Tour Auto Optic 2000
- Salon international du livre rare et de l'objet d'art
- Révélation. Biennale internationale métiers d'art et création
- Taste of Paris
- La Biennale Paris
- FIAC
- Paris Photo

et les défilés Chanel.

En préfiguration du Nouveau Grand Palais, la structure provisoire abritera également des manifestations culturelles et artistiques pluridisciplinaires conçues par la Rmn - Grand Palais, quelques semaines pendant l'été.

Cette programmation sera réalisée en coopération avec le tissu culturel parisien, français et international et s'inscrira dans une logique de partenariat avec de grandes institutions à proximité.

le modèle économique

Le coût du Grand Palais Éphémère est de 40M€ couvrant la conception, la réalisation, l'exploitation technique et la maintenance du bâtiment pendant 4 ans, ainsi que son démontage.

Ce montant sera entièrement couvert par les revenus de location perçus par la Rmn - Grand Palais, lui assurant son équilibre financier, ainsi que par les apports du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

l'architecte : Wilmotte & Associés

« Architecte, urbaniste et designer, membre depuis 2015 de l'Académie des Beaux-Arts, Jean-Michel Wilmotte a fondé en 1975 l'agence d'architecture Wilmotte & Associés qui, avec son studio de design Wilmotte & Industries, réunit aujourd'hui, en France (Paris, Nice), au Royaume-Uni (Londres), en Italie (Milan, Venise) et en Corée du Sud (Séoul), 270 architectes, urbanistes, designers, muséographes et architectes d'intérieur. Ils réalisent actuellement plus de 100 projets dans 28 pays, avec une forte présence dans les secteurs de la culture, de l'hôtellerie et du tertiaire.

Parmi les réalisations et les projets en cours : des aménagements muséographiques au Musée du Louvre (1987-2006) et au Rijksmuseum Amsterdam (2013), le stade de Nice (2013), le siège londonien de Google (2015), l'hôtel Lutetia (2018), le Campus Sciences Po, le Centre Spirituel & Culturel Orthodoxe Russe à Paris (2016) et le plus grand campus de start-up au monde Station F (2017), le Centre de Gestion Sportive Ferrari en Italie (2015 et 2018), ou encore le siège de l'ONU au Sénégal.

A la fois engagés dans la préservation du patrimoine architectural et résolument tournés vers l'avenir, Jean-Michel Wilmotte et ses équipes construisent, transforment et mettent en scène aussi bien avec les matériaux naturels et les savoir-faire artisanaux qu'avec les matériaux composites et les techniques de pointe. Une approche et un savoir-faire qu'ils partagent par ailleurs avec les futurs architectes, notamment à travers la Fondation Wilmotte créée en 2005 et le prix W, un concours européen autour de la reconversion du bâti ancien suivant le concept de greffe contemporaine.

Récompensée par de nombreux prix internationaux, l'agence Wilmotte & Associés figure depuis 2010 dans le classement des 100 plus grands cabinets d'architecture du monde, selon l'étude réalisée par le magazine anglais Building Design. »

www.wilmotte.com

le concessionnaire : GL events

Désigné concessionnaire au terme d'une procédure d'appel à projets international, GL events est en charge, sur la base d'un cahier des charges exigeant établi par la Rmn-GP et Paris 2024, en lien avec la Ville de Paris, de la conception, de la construction et de la maintenance technique de la structure, et pourra assurer des prestations auprès des organisateurs des événements accueillis.

Groupe intégré des métiers de l'événement, GL events intervient pour le compte de clients publics et privés en France et à l'international : entreprises, institutions et organisateurs de manifestations. Il les accompagne sur l'ensemble de leurs projets, de la définition des stratégies ou concepts jusqu'à la mise en œuvre des opérations sur le terrain. Aux côtés des collectivités publiques, il contribue aux politiques d'attractivité des territoires et de développement économique, intégrant une gestion dynamique et ambitieuse des sites qui lui sont confiés et des événements organisés. Présent sur les cinq continents et dans plus de 20 pays, coté sur l'Eurolist Euronext Compartiment B Paris, GL events a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 1041 M€.

Fort d'une expérience des grands projets internationaux en matière de construction de bâtiments éphémères comme d'exploitation de sites événementiels, GL events dispose d'expertises reconnues sur des projets comparables : conception et réalisation de structures temporaires complexes, maîtrise d'ouvrage pour des travaux de construction ou de réhabilitation d'Etablissements Recevant du Public (ERP), gestion et exploitation d'espaces événementiels dans la durée. La diversité des métiers et des compétences internes dont dispose le groupe GL events lui vaut d'être apprécié comme un opérateur fiable, capable d'intervenir avec professionnalisme sur des projets complexes.

Compte tenu des ambitions affichées par le cahier des charges de la Rmn - Grand Palais et du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, GL events a rassemblé autour de son groupement une équipe très complète, alliant les expertises techniques de deux filiales du groupe GL events : GL events Live pour ce qui concerne la conception, la réalisation et la valorisation de structures événementielles, ainsi que GL events Venues en matière de gestion d'espaces événementiels. L'expérience du pôle Venues en matière de maîtrise d'ouvrage et de financement de travaux sur des sites événementiels permet à la société d'assumer le rôle de mandataire solidaire de la concession.

GL events s'est aussi appuyé sur des opérateurs spécialisés et reconnus, capables d'assurer les prestations nécessaires en matière de conception et d'études en amont de la construction :

- Chabanne Ingénierie & Chabanne énergétique, dont les bureaux d'études et d'ingénierie ont apporté leurs savoir-faire et leurs grandes compétences techniques pour présenter des projets particulièrement aboutis et réalistes compte tenu des délais contraints de leur élaboration ;
- Cabinet Lamoureux, qui a pu apporter son expertise mondialement reconnue en matière d'études techniques acoustiques et vibrations afin de répondre au mieux aux prescriptions acoustiques particulièrement structurantes du cahier des charges ;

les grandes étapes du projet

Des riverains associés à la réflexion

Le Grand Palais Éphémère permettra la tenue d'événements culturels et sportifs de grande qualité sur le site du Champ-de-Mars, sans que des nuisances liées aux périodes de montage et démontages de stands et de tribunes n'affectent les riverains de manière répétée. Ce point, essentiel pour les riverains, a régulièrement été discuté avec eux, de même que leurs préoccupations quant aux modalités opérationnelles de mise en œuvre ont été prises en compte tout au long du projet. Plusieurs réunions publiques se sont tenues à la Mairie du 7ème arrondissement. La Convention d'occupation du domaine public a été complétée de vœux émis par la Maire du 7ème arrondissement.

Notamment, les problématiques d'acoustique, la gestion de flux logistique et les dimensions du bâtiment qui ont été strictement encadrées pour répondre aux légitimes demandes des riverains.

Un comité de suivi, associant la Ville de Paris, la Mairie du 7ème arrondissement, la Rmn-Grand Palais et Paris 2024 a été instauré et s'est réuni en amont de la notification de l'appel d'offres.

Un comité des riverains du Plateau Joffre a été constitué en lien avec la Mairie du 7ème arrondissement et s'est réuni début octobre 2019 au Grand Palais. Les échanges vont se poursuivre tout au long des phases d'étude, de montage et d'exploitation du Grand Palais Éphémère, jusqu'à son démontage et à la remise en état du site.

La Rmn-Grand Palais et Paris 2024 entendent s'assurer que l'installation du bâtiment éphémère sur le Plateau Joffre du Champ-de-Mars se fasse dans la plus grande harmonie possible avec ce site prestigieux et ses riverains.

29 mars 2018

déclaration d'intérêt de la Rmn - Grand Palais et de Paris 2024 à la Ville de Paris

25 mai 2018

clôture de l'appel à manifestation d'intérêt mis en publicité par la Ville

2 juillet 2018

vote du Conseil de Paris de la Convention d'Occupation du Domaine Public

20 juillet 2018

lancement de l'appel à projets pour la concession relative à la conception, construction et maintenance technique de la structure, sur la base d'un programme commun établi par la Rmn - Grand Palais et Paris 2024

septembre 2018

réception des candidatures

décembre 2018

réunion publique, Mairie du VII^{ème}

février 2019

réception des offres

septembre 2019

désignation du concessionnaire

octobre 2019, janvier, juillet et octobre 2020

réunion du comité de riverains

été 2020 - début 2021

montage de la structure sur le plateau Joffre

début 2021

début de l'exploitation du Grand Palais Ephémère

septembre 2024

fin de l'exploitation à l'issue des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

automne 2024

démontage de la structure

montage du Grand Palais Éphémère



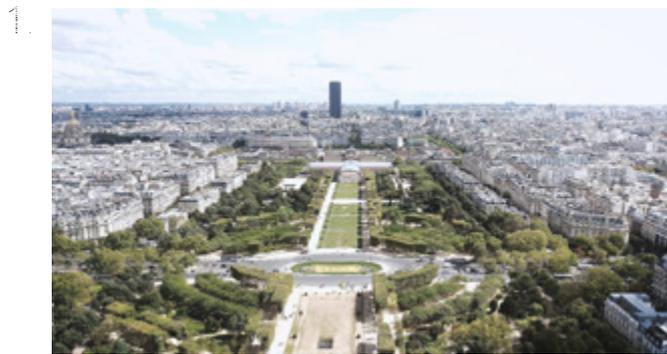
© Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue

Le 15 juillet 2020, le concessionnaire GL events a entrepris son installation sur le site en mettant en place la base vie et la palissade du chantier. Une attention particulière a été apportée aux dispositifs permettant d'assurer aux piétons et automobilistes une circulation confortable et sécurisée autour de l'emprise chantier. Durant le mois d'août, après la réalisation de systèmes de protection des arbres, mobiliers urbains et du patrimoine architectural, les fondations de la structure éphémère ont été réalisées.

Le 1er septembre, le montage de la structure a pu commencer, et le premier portique de la charpente en bois a été levé le 3 septembre. Le montage des éléments de charpente se poursuit depuis.

visuels disponibles pour la presse

<http://www.grandpalais.fr/fr/salle-de-presse>



© Wilmotte & Associés Architectes



© Wilmotte & Associés Architectes



© Wilmotte & Associés Architectes



© Wilmotte & Associés Architectes



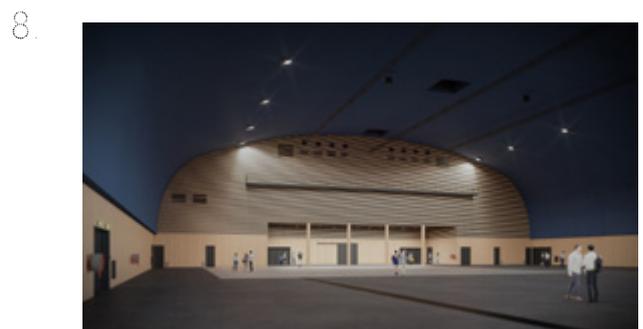
© Wilmotte & Associés Architectes



© Wilmotte & Associés Architectes



© Wilmotte & Associés Architectes



© Wilmotte & Associés Architectes

9



© Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue

10



© Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue

11



© Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue

12



© Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue

13



© Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue

14



© Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue

15



© Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue

16



© Patrick Tourneboeuf / Tendance Floue